

Ouvrage collectif réalisé sous la direction
de Didier Béoutis et Alfred Gilder

Extrait

Les écrivains dans la Deuxième Guerre mondiale

Préface de Véronique Peaucelle-Delelis,
directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre

Avant-propos de Jean Orizet

Avec les contributions de Didier Béoutis
Sophie Hasquenoph – Claudine Helft
Hervé-Pierre Lambert – Jean Orizet

Histoire et société

Éditions Glyphe

Également aux Éditions Glyphe

Les Écrivains dans la Grande Guerre. 2018

La Libération de Paris, 19-26 août 1944. Récits de combattants. 2019

Crédits photographiques de la couverture

Irène Némirovsky, l'écrivain ukraino-française (1903-1942).

Photo © Archivio GBB/Alamy banque d'images.

Jean Moulin, vers 1937.

Photo © Ministère de la Culture – Médiathèque du Patrimoine,
Dist. RMN-Grand Palais/Studio Harcourt.

Antoine de Saint-Exupéry, l'aviateur français assis dans le cockpit
d'un avion de combat. Photo © John Phillips/Getty Images.

Berty Albrecht, alias Victoria (1893-1943).

Photo © Musée de l'Ordre de la Libération.

Max Jacob (1876-1944), auteur français.

Photo © Carl van Vechten/Bibliothèque du Congrès.

Robert Desnos (1900-1945), poète français. France, 1927.

Photo © Henri Martinie/Roger-Viollet.

Paul Nizan à son bureau en 1938. Photo © Keystone-France/
Getty Images.

Portrait de M. Saint-Pol-Roux. Photo © Bibliothèque nationale
de France/Agence Meurisse.

Éditions Glyphe. Paris, 2021

85, avenue Ledru-Rollin – 75012 Paris

www.editions-glyphe.com

ISBN 978-2-35815-281-5

Préface

CET OUVRAGE EST UN HOMMAGE, un monument de papier, permettant de mesurer la perte immense qu'a représentée, pour les lettres, la Deuxième Guerre mondiale. Les 197 hommes et femmes qui y sont recensés incarnent la pluralité des parcours d'engagements qu'il nous incombe aujourd'hui de partager et de transmettre. Soldats ou résistants, fusillés, morts au champ d'honneur ou assassinés dans les camps nazis, ils ont perdu la vie en défendant la liberté d'un peuple qu'ils avaient bercé de leurs mots.

Le souvenir des écrivains combattants doit aujourd'hui dépasser l'évocation de leur œuvre : à la reconnaissance du talent des artistes s'ajoute la gratitude d'une nation envers ceux qui l'ont défendue. Les écrivains, romanciers, poètes, dramaturges, historiens, journalistes combattants ont dit leur époque, ils ont décrit et révélé leur temps, mais ils ont également contribué à le façonner en délaissant parfois la plume pour prendre les armes. Ce recueil de leurs parcours est un acte de mémoire, un vecteur d'inspiration et d'engagement pour la société française actuelle et future.

« *Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret, mais un serment. Ce n'est pas un sanglot, mais un élan* » soutenait Pierre Brossolette dans son *Hommage aux morts de la France Combattante*. Ce recueil de parcours s'inscrit dans le répertoire des ouvrages qui contribuent au travail de mémoire, et nous alertent sur notre responsabilité collective à être vigilants. Il peut être l'outil d'une démarche active d'éveil citoyen, et d'éducation aux valeurs de la République : en ce sens, il

Sommaire

Préface.....	7
Pour la mémoire	9
Lexique.....	13
Introduction.....	15
L'AEC et l'hommage aux « 197 ».....	19
Les écrivains déjà connus.....	29
Les morts au champ d'honneur.....	39
Les fusillés.....	53
Les Français libres.....	63
Les Résistants.....	69
Les soldats.....	97
Les assassinés dans les camps nazis.....	105
Les poètes.....	163
Les prêtres.....	185
Les femmes.....	195
Les combattants écrivains américains.....	207
Liste des « 197 ».....	223

la France libre. Ce sont ces deux événements que dans le cadre de l'année de Gaulle, le président Macron a voulu mettre en exergue, en se rendant à Montcornet d'abord puis en saluant à Paris devant sa statue, l'homme du 18 juin.

L'édition de ce livre a été possible grâce au soutien de la Direction du Patrimoine de la Mémoire et des Archives, du ministère des Armées et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dont je remercie la Directrice générale, Madame Véronique Peaucelle-Dellelis, d'avoir accepté de rédiger la préface de notre ouvrage.

Merci également à toute l'équipe rédactionnelle qui, sous la houlette de Didier Béoutis, a mis en musique cette anthologie, qui avait connu une première vie, mais sous une forme différente, dans un ouvrage paru aux éditions Albin Michel en 1960, avec une préface du Maréchal Juin, sous le titre : *Anthologie des écrivains morts à la guerre (1939-1945)* publiée, elle aussi, sous l'égide de notre Association, mais elle ne comportait que 132 morts et avait « oublié » le grand poète Robert Desnos déporté pour faits de résistance et mort au camp de Terezín en 1945. Voilà cet oubli réparé, avec, en plus, le magnifique portrait du poète qu'a réalisé pour nous Jean-Marc Brunet que je remercie bien vivement. Enfin, je voudrais exprimer toute notre gratitude à la fondation américaine La Première Alliance (The First Alliance) pour son soutien et dire combien est grande notre tristesse après le décès, durant l'été 2020, de sa présidente l'Honorable Carole Brookins. Elle était devenue une amie chère. Nous ne l'oublierons jamais.

Jean Orizet

Président de l'Association des écrivains combattants

Avant-propos

Pour la mémoire

DANS LE LIVRE *Les Écrivains dans la Grande Guerre* publié par l'AEC en 2018 afin de célébrer le double centenaire de la victoire de 1918 et de la création de l'Association des écrivains combattants en 1919, j'avais intitulé ma préface : « Contre l'oubli ».

Ce livre étant aussi une illustration de l'action menée par notre Association, pour honorer la mémoire et l'œuvre des cinq cent soixante écrivains disparus au cours de la Grande Guerre.

Deux ans plus tard, l'AEC publie *Les Écrivains dans la Deuxième Guerre mondiale* et j'intitule ma préface, en inversant le propos : « Pour la mémoire », ce qui revient au même. Oui, car c'est encore et toujours de mémoire qu'il s'agit, la mémoire, cette fois-ci, des cent quatre-vingt-dix-sept écrivains morts au combat durant la guerre, assassinés ou fusillés par les nazis ou morts en déportation. Il faut inscrire cette nouvelle initiative dans le cadre, cette fois, de la double célébration par le Président de la République, du 80^e anniversaire de la bataille de Montcornet, dans l'Aisne, et du discours du 18 juin à Londres. En mai 1940, à Montcornet, un certain colonel de Gaulle s'illustra à la tête d'une division blindée, sauvant ainsi, malgré la défaite finale, l'honneur de l'armée française. Le même de Gaulle, devenu général de brigade à titre temporaire, prononça, un mois plus tard à Londres, la célèbre allocution qui allait faire de lui le chef de

entre en résonance avec les missions pédagogiques et citoyennes de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), qui sont déclinées au plus près des territoires grâce au maillage territorial de notre établissement. Chaque année, ce sont près de mille initiatives citoyennes et culturelles que l'ONACVG organise à destination de la jeunesse, au travers d'outils et de supports pédagogiques ludiques et innovants, en mobilisant des domaines de compétences, tels que les arts, pour qu'ils inspirent la jeunesse.

En nous engageant à cultiver et diffuser nos mémoires nationales, nous contribuons à transmettre les valeurs de civisme et de dévouement incarnées par les parcours de nos anciens, et à promouvoir la paix auprès des jeunes générations.

Ce travail de mémoire passe par de nombreux moyens de transmission, parmi lesquels la littérature occupe une place de choix. Le témoignage littéraire des écrivains de la Deuxième Guerre mondiale nous livre une vision essentielle du conflit, incarnée, vivante, à hauteur d'homme. Il est, en ce sens, un outil privilégié pour accéder à la complexité des mémoires qui ont fait cette époque et qui façonnent encore aujourd'hui la nôtre. C'est donc un double appel qui nous est lancé par les écrivains combattants, un appel à agir par leur parcours, un appel à penser par leurs mots. Le défi est de taille ; cet ouvrage est une invitation pressante à le relever.

Véronique Peaucelle-Delelis

Directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre



Lexique

Principaux sigles, acronymes et abréviations utilisés

ACF	Action catholique féminine
AEC	Association des écrivains combattants
AS	Armée secrète
CNE	Comité national des écrivains
ENS	École normale supérieure
FAFL	Forces aériennes françaises libres
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FTPF	Francs-tireurs et partisans français
Gestapo	<i>Geheime Staatspolizei</i> (police secrète d'État allemande)
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
LVF	Légion des volontaires français contre le bolchevisme
NRF	Nouvelle Revue française
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière (Parti socialiste)
SIPO	<i>Sicherheitspolizei</i> (police de sécurité allemande)
STO	Service du travail obligatoire
UNC	Union nationale des combattants

Introduction

L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS (AEC) a été fondée en juin 1919, par quatre-vingts écrivains rescapés de la Grande Guerre, rassemblés autour, notamment, d'Henry Malherbe, José Germain, Roland Dorgelès et Maurice Genevoix. Il s'agissait de rendre hommage à leurs camarades tombés au champ d'honneur, et de perpétuer leur souvenir. Pour ce faire, l'Association a publié, de 1924 à 1927, en cinq volumes et sur 4 000 pages, une *Anthologie des écrivains morts à la guerre* (1914-1918), rassemblant 560 notices. Le 15 octobre 1927, en présence du président de la République Gaston Doumergue, étaient inaugurées, au Panthéon, sur les murs latéraux situés derrière le chœur, quatre grandes plaques sur lesquelles avaient été gravés les noms de ces 560 écrivains, classés par ordre alphabétique. Dans le même temps, l'AEC développait des activités liées au souvenir (ravivage de la flamme; séances de lectures au Panthéon), à la défense et au rayonnement du monde combattant (prises de position diverses), tout en publiant une revue, *L'Écrivain combattant*, en organisant des manifestations culturelles, dont *l'Après-midi du Livre combattant*, premier «salon du Livre» dont les bénéfices étaient versés aux œuvres sociales, avec la création de deux sociétés de secours mutuels (Société mutuelle de retraite des écrivains combattants; Société de prévoyance et d'assurance au décès des écrivains combattants). Les activités déployées par l'AEC lui permirent d'être déclarée d'utilité publique, par décret du 28 juillet 1931. L'AEC avait même participé au reboisement de 10 000 cèdres, sur une forêt du massif de l'Espinouse, sur les communes de Combes et Rosis, au nord de Béziers (Hérault), ravagée par des inondations,

créant ainsi la «forêt des Anciens combattants».

Dès la Libération de la France en 1944, l'AEC, alors en sommeil depuis quatre ans, voulut honorer les écrivains combattants du Deuxième conflit mondial, de la même façon que pour leurs aînés de la Grande Guerre. C'est ainsi que 197 écrivains ont été répertoriés, donnant lieu, le 2 juillet 1949, à une inauguration au Panthéon, en présence du président de la République Vincent Auriol. *Une Anthologie des Écrivains morts à la Guerre (1939-1945)*, préfacée par le maréchal Juin, de 800 pages, est parue, en 1960, aux éditions Albin Michel.

Les années passant, l'AEC s'est employée, à travers différentes initiatives, à faire rayonner la mémoire de ces «197» écrivains. En 2018, à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, nous avons publié, aux éditions Glyphe, un ouvrage intitulé *Les Écrivains dans la Grande Guerre*, un hommage à nos «560». Dans une même démarche, deux années plus tard, à l'occasion du 80^e anniversaire des combats du printemps 1940 et des débuts de la Résistance, nous publions donc *Les Écrivains dans la Deuxième Guerre mondiale*, en hommage aux «197».

Si plusieurs de ces écrivains (Saint-Exupéry, Pierre Brossolette, Marc Bloch, Jean Zay...) sont connus du grand public, la plupart des «197», écrivains de talent et combattants très courageux, sont largement oubliés. C'est à eux que nous avons pensé, en rédigeant cet ouvrage. Les cendres de deux d'entre-eux, Pierre Brossolette et Jean Zay, furent transférées au Panthéon le 27 mai 2015 – en compagnie de deux autres résistantes, rescapées des camps, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion –, sur décision du président de la République François Hollande, sur la base d'un rapport rédigé par Philippe Bélaval, directeur du Centre des monuments nationaux.

Comment classer ces écrivains combattants ? Un classement par type de production littéraire nous a paru vain, de nombreux auteurs ayant produit à la fois romans, poésies, études historiques, articles de presse... Ils apparaissent, donc, en suivant un plan historique des événements du Deuxième conflit mondial, selon le type d'engagement et de décès, depuis les «morts au champ d'honneur» de 1939-1940 aux disparus pendant la campagne contre l'Allemagne, en passant par les résistants fusillés en France et les morts en déportation. On aura toutefois «groupé» cinq catégories d'écrivains : ceux qui étaient déjà

connus en 1940; les poètes; les religieux; les femmes (population inexistante lors de la Grande Guerre), et, en sus, les Américains, qui même s'ils ne sont pas répertoriés dans les « 197 », tant ils ont versé leur sang pour libérer la France, ont bien mérité d'être cités dans cet ouvrage.

Didier Béoutis



L'AEC et l'hommage aux « 197 »

L'AEC et le « comité de guerre », de septembre 1939 à avril 1940

À la déclaration de guerre, en septembre 1939, plusieurs membres de l'Association des écrivains combattants, sont mobilisés – certains de façon volontaire, comme son président en exercice, Paul Chack (1876-1945), ancien officier de marine qui, malgré son âge (63 ans), avait tenu à reprendre du service. Dans l'impossibilité de continuer à assurer ses fonctions de président, Paul Chack a organisé un « comité de guerre », réuni dès le 17 septembre 1939, dont la présidence fut confiée à Jean Valmy-Baysse (1874-1962), romancier, poète, secrétaire général de la Comédie française. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises, étudiant notamment les demandes d'adhésions. La cérémonie traditionnelle de novembre au Panthéon, a même eu lieu, le 11 novembre 1939, en présence de René Besse, ministre des anciens combattants et des pensionnés, au cours de laquelle fut honoré, en sus des 560 « écrivains » de la Grande Guerre, le premier écrivain mort du nouveau conflit, Paul-Louis Deschanel, tué, au champ d'honneur, le 14 septembre.

Le « comité » de guerre se réunit à plusieurs reprises, jusqu'en avril 1940, organisant notamment des conférences de membres de

l'AEC sur les ondes de Radio-Paris, chaîne de radio nationale, et en distribuant des secours à des familles d'adhérents mobilisés, notamment par le biais de la Société de secours mutuel des écrivains combattants, que Valmy-Baysse avait créée dès 1933. Puis, ses locaux au 8, rue Roquépine, à Paris étant occupés, l'Association se saborda, afin d'éviter une éventuelle mainmise de la puissance occupante. Cela n'a pas empêché, de l'été 1940 au printemps de 1944, plusieurs dirigeants de l'AEC, à titre individuel, d'entrer dans des réseaux de Résistance.

Le 9 septembre 1944, treize membres de l'AEC se réunissent au siège – retrouvé – de l'association, pour former un « comité provisoire », qui est constitué de la façon suivante :

- président: Emmanuel Bourcier (1880-1955), journaliste, romancier;
- vice-présidents: Pierre Chanlaine (1885-1969), romancier; Émile Henriot (1889-1961), journaliste et poète; Marcel Priollet (1884-1960), romancier;
- secrétaire général: Gabriel Reuillard (1885-1973), journaliste, romancier;
- trésorier: Pierre Ladoué (1881-1973), conservateur de musée;
- archiviste: Charles Quart (1885-19..), fonctionnaire.

Le 14 décembre 1944, L'AEC se donne un président en la personne de Roland Dorgelès – qui avait déjà présidé l'association en 1929-1930 –, alors qu'Emmanuel Bourcier – qui avait refusé de se porter candidat – est nommé président honoraire. Mais, lors d'une nouvelle séance, neuf jours plus tard, le 23 décembre, les membres du comité sont informés du fait que Roland Dorgelès décline l'offre de présidence qui lui avait été faite. Pierre Chanlaine est alors élu président. Les quatre vice-présidences reviennent à Émile Henriot (réélu), Robert Pimentia, Louis Aragon et Henri Aurenche (nouveaux). Henri Aurenche (1879-1971), docteur en médecine, est un historien, et un romancier sportif. Issu d'une famille juive originaire d'Algérie, professeur d'histoire et géographie, Robert Pimentia (1897-1982) venait d'être désigné, en novembre, par la Fédération républicaine (parti de droite, composante du Conseil national de la Résistance), comme membre de l'Assemblée consultative provisoire, au titre de la Résistance intérieure. Quant à Louis Aragon (1887-1957), romancier, poète et journaliste (directeur du quotidien communiste *Ce Soir*), il est alors bien connu pour ses engagements au Parti communiste

français. Le comité s'est élargi à Jacques Debû-Bridel (1902-1993), romancier, essayiste, membre de l'Assemblée consultative provisoire où il représente, comme Robert Pimentia, la Fédération républicaine. Le 17 décembre, l'AEC organise sa première manifestation publique, par un office religieux, à Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des écrivains morts au titre du Deuxième conflit mondial.

Dans la même période, le 9 septembre 1944, est mise en place une « commission d'épuration », dont la présidence est confiée au général de brigade (2s) Édouard Brémond (1868-1948), un officier qui, outre la Première Guerre mondiale, avait servi à Madagascar, au Maroc, et dans la péninsule arabique. Cette commission prononça près d'une vingtaine d'exclusions de l'AEC pour des raisons tenant à des appartenances à des mouvements ou publications censés prôner la « collaboration » avec l'occupant (ainsi, Paul Chack; André Demaison; Pierre Drieu La Rochelle; José Germain; François Piétri; Georges Scapini; Georges Suarez; André Thérive; et, même Pierre Benoit, qui sera, un peu plus tard, blanchi de toute accusation).

L'AEC et le général de Gaulle

Lors de la première assemblée générale de l'AEC, le 10 décembre 1944, le général de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire, est élu, par acclamations, à l'unanimité (et sans n'avoir rien sollicité), membre « actif » de l'association. À l'occasion d'une séance du comité directeur, le 25 janvier suivant, il est décidé qu'une délégation, avec à sa tête Robert Pimentia, vice-président de l'AEC et membre de l'Assemblée consultative provisoire, fera connaître cette décision à Gaston Palewski, directeur du cabinet du général. Il a été répondu à Pimentia que le Général souhaitait, avant de prendre une décision, obtenir des précisions sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations d'« épuration », en particulier à l'égard de l'ancien président Paul Chack, condamné à mort, par la Cour de justice de la Seine pour « intelligence avec l'ennemi », et exécuté au fort de Montrouge, le 9 janvier 1945. Il est fait état du travail de la commission d'épuration qui, dès sa séance initiale du 9 septembre, avait exclu une quinzaine de membres dont Paul Chack. C'est alors qu'une nouvelle « affaire » apparaît: Charles Quart, fonctionnaire

au ministère des Anciens Combattants a été mis d'office à la retraite en février (alors qu'il devait atteindre l'âge limite, trois mois plus tard, en mai), pour avoir, avant la Libération, envoyé une circulaire admettant au bénéfice d'une pension les membres de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF). Or, Quart est l'actif archiviste de l'AEC, très apprécié dans l'association pour sa position au ministère.

Afin de permettre que de Gaulle soit admis, Pierre Chanlaine obtient la démission de Charles Quart, qui se fait violence pour la présenter... La voie apparaît donc libre pour l'entrée du Général... Le 2 juillet 1945, lors d'une séance du comité, Pierre Chanlaine rend compte d'une entrevue, au cabinet du chef du gouvernement, avec Claude Mauriac: «Celui-ci lui a déclaré que le général était navré de n'avoir pu accepter d'entrer dans notre association, à laquelle il aurait voulu montrer une sympathie toute particulière, mais il a craint, en acceptant, de créer un précédent qui ne lui permettait pas d'écarter toutes autres demandes pouvant lui être faites dans le même sens.»

Il est vrai, qu'à partir du moment où de Gaulle avait opposé une fin de non-recevoir aux propositions qui lui avaient été faites de se porter candidat à l'Académie française (notamment de la part de l'évêque du Mans Georges Grente, le 22 août 1944, à l'occasion de sa venue dans la Sarthe), il ne pouvait plus accepter de faire partie d'autres groupements littéraires, comme l'AEC...

L'Association des Écrivains combattants, reconstituée autour du romancier Pierre Chanlaine, reprend, donc, ses activités. En janvier 1946, paraît le premier numéro d'une nouvelle série de *L'Écrivain combattant*, alors que vont reprendre les «Après-Midis du Livre combattant». Une tâche importante attend l'Association. Le 8 mars 1945, lors d'une séance de l'Assemblée consultative provisoire de la République, Robert Pimentia, député et vice-président de l'AEC demandait que les noms des écrivains morts pour la France au cours du conflit (pas encore terminé!) fussent inscrits, comme ceux de leurs aînés de la Grande Guerre, sur les murs du Panthéon. À l'issue de plusieurs années de travail, une liste dite des «197» fut établie. Des plaques portant ces noms, avec la mention «Ici sont enfermés les hommages rendus le 2 juillet 1949 aux écrivains morts pour la

France pendant la guerre 1939-1945 » sont inaugurées, ce même jour, par le président de la République, Vincent Auriol. Cette cérémonie faisait, donc, pendant à celle des « 560 écrivains combattants de la Grande Guerre » du 15 octobre 1927, en présence du président Gaston Doumergue.

La liste comporte trois catégories d'écrivains, répartis selon leurs états de services :

- les écrivains «morts au champ d'honneur» (décédés, soit au combat, soit des suites de blessures ou de maladies directement liées au combat). Ils sont au nombre de 37, regroupant, de Paul-Louis Deschanel en septembre 1939, à Antoine de Saint-Exupéry, en juillet 1944, les militaires ayant participé, sous le drapeau français, à des opérations de guerre;
- les écrivains «morts pour la France», qui sont tombés en tant que résistants ou déportés. Ils sont au nombre de 158;
- les écrivains «morts sous les drapeaux», qui ont perdu la vie, mais pour une cause n'ayant pu être rattachée à un combat, ou à une blessure ou maladie liée à un combat. Ils sont au nombre de 6;
- les six écrivains qui ne figurent pas au Panthéon, ajoutés dans l'Anthologie de 1960.

Cette liste n'avait pas dû être aisée à constituer, au regard de celle des écrivains de la Grande Guerre. Nos prédécesseurs des années vingt pouvaient, en effet, s'appuyer sur le *Bulletin des écrivains*, rédigé par trois journalistes de *L'Intransigeant*, qui, chaque mois, à partir de novembre 1914 jusqu'en 1919, dressait la liste des «écrivains» blessés, décorés et morts au combat. De plus, les fiches signalétiques militaires étaient précises, détaillant les renseignements utiles (date et lieu de naissance, position militaire, date, lieu et circonstances de la mort). Rien de tel pour nos morts du Deuxième conflit (à part les morts au champ d'honneur), l'AEC s'étant mise en sommeil en 1940. Comment retrouver des écrivains résistants, déportés, avec de grandes incertitudes, pour certains, sur leurs états de services résistants, ou sur la date, le lieu et les circonstances de leur mort – il y eut, au printemps 1945, de nombreux «transferts de camp à camp» –, sans compter les disparus lors des «marches de la mort»? Contrairement aux «prisonniers de guerre», aucune comptabilité précise des décès dans les camps ne pouvait être tenue...

Les Écrivains combattants de 1939-1945 ont eu droit à des hommages comparables à ceux de la Grande Guerre : l'installation, au Panthéon, lors d'une cérémonie en présence du président de la République, de plaques portant leurs noms; la publication d'une anthologie, à ceci près que les deux événements sont intervenus en sens inverse. En octobre 1927, la pose des plaques a suivi la publication, de 1924 à 1927, des cinq tomes de l'Anthologie. Les noms gravés étaient identiques à ceux mentionnés dans l'ouvrage. La pose des plaques, le 2 juillet 1949, a précédé de onze ans la publication, en avril 1960, de l'Anthologie, en un seul volume, ce délai expliquant sans doute des différences entre listes de noms gravés et des noms évoqués dans le livre.

La cérémonie au Panthéon, le 2 juillet 1949

Organisée, dans l'après-midi du samedi 2 juillet 1949, la cérémonie au Panthéon avait rassemblé de nombreuses personnalités : le président de la République Vincent Auriol (qui avait déjà honoré, de sa présence, l'Après-midi du Livre combattant, le 20 mai, à l'hôtel de La Rochefoucauld d'Estissac, la Maison de la Chimie); le ministre de l'éducation nationale Yvon Delbos; le président du Conseil de la République Gaston Monnerville; le président du Conseil économique Léon Jouhaux, des représentants des différentes institutions françaises civiles (Conseil d'État, Cour de Cassation, Académie française et autres académies formant l'Institut de France...) et militaires, de sociétés littéraires et savantes et organisations professionnelles, ainsi que plusieurs États étrangers (États-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Pologne, Tchécoslovaquie, Norvège, Danemark) et organisations internationales (Unesco). Prirent la parole les représentants de la Société des auteurs (René Fauchois), la Société des gens de lettres (Fernand Gregh), l'Académie Goncourt (Alexandre Arnoux), l'Académie française (Robert d'Harcourt), l'Académie royale de Belgique (Henri Liebrecht), le gouvernement français (Yvon Delbos). Dans son allocution, Yvon Delbos indiqua notamment : « Le gouvernement de la République s'associe, de tout cœur à l'hommage que rendent, aux écrivains tombés dans la lutte pour la liberté spirituelle, ceux qui furent leurs confrères, puis leurs camarades de combat. La présence de M. le président de la République confère, à

cette cérémonie, toute sa solennité : elle signifie que la Nation tout entière honore la mémoire de ces hommes qui l'ont deux fois servie, par leur talent et par leur sang [...]. Ce n'est pas au découragement que nous incite le souvenir de ceux que nous célébrons aujourd'hui. Comment désespérer de l'avenir d'un pays pour lequel tant de talents et tant de vies ont été librement sacrifiés ? Il appartient à ceux qui ont combattu et survécu de se montrer, dans la conscience de leur mission humaine, non seulement fidèles au souvenir des morts, mais encore capables de suivre leur exemple, dans l'exercice même de leur art [...]. Les noms des hommes les plus différents par l'âge, la spécialité intellectuelle, le métier et les opinions, seront, pour nos descendants, fraternellement mêlés sur les murailles de ce temple voué aux héros de l'esprit, comme ils furent fraternellement unis dans la lutte pour la défense de la pensée et de la liberté [...] En honorant la mémoire des héros de la guerre, n'oublions pas que les Français ont besoin, dans la paix, de s'inspirer de leur héroïsme. »

Après une partie artistique (*Chant funèbre*, d'Albéric Magnard ; *Joies, deuils, luttés*, de Jean Allain ; lecture, par Jeanne Boitel, de la Comédie française, de la *Prière pour nous autres charnels*, de Charles Péguy), le président de la République fut conduit devant la voûte, où il fit tomber le rideau qui recouvrait les plaques, puis scella, lui-même, dans la pierre, le cylindre de cuivre dans lequel avaient été enfermés les textes des hommages lus et les discours prononcés.

L'Anthologie des Écrivains morts à la guerre (1939-1945), parue en 1960

Cette *Anthologie*, volume de 800 pages publié aux éditions Albin Michel et honoré d'une préface du maréchal Alphonse Juin, de l'Académie française, rassemble 153 notices rédigées par des auteurs ayant connu les écrivains qu'ils présentent, comme le général Pierre Kœnig, Gaston Bachelard, le père Michel Riquet, Roland Dorgelès, Jean Cocteau, Albert Camus, Fernand Gregh, Émile Moissat, Pierre Paraf... Font ainsi l'objet de notices, 25 «morts au champ d'honneur» (sur 37); 96 «morts pour la France» (sur 158); 3 «morts sous les drapeaux» (sur 6). Sans doute les auteurs de l'époque n'avaient-ils pas trouvé de renseignements suffisants sur ceux qu'ils ont choisi de ne

pas mentionner. De plus, on trouve, dans cette anthologie, six écrivains non mentionnés sur la liste de 1949, des auteurs qui n'avaient pas été portés à la connaissance. Si, sur ces six écrivains, trois d'entre eux, Jean Lacaze, Raymond-Raoul Lambert et Jean-André Léger, ont leur place dans un ouvrage intitulé *Anthologie des écrivains morts à la guerre (1939-1945)*, je m'interroge sur les trois autres. Je n'ai pas trouvé d'états de services militaires ou résistants au poète et parolier René Kerdyk, né en 1885 et mort, à Paris (15^e), le 23 novembre 1945. Si le « chartiste » Henri Vendel, né en 1892, conservateur de la bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne et initiateur des « bibliobus » a bien été arrêté, par la Gestapo, le 10 mars 1944 puis libéré le 27 mai, il a, fort heureusement survécu à la guerre, s'étant éteint, le 28 février 1949, à Saint-Gratien. Enfin, un autre invité à qui on a fait « se tromper de dimanche » (ou, du moins, de guerre) : le poète Louis-Charley Raynal (1919 – Laghouat, 12 juillet 1956), receveur du bureau des PTT de l'oasis de Laghouat, tué, bien malheureusement, lors d'un attentat perpétré par le FLN. On s'en tiendra là pour ces trois personnes, qui relèvent d'une autre étude.

Deux écrivains combattants transférés au Panthéon, le 27 mai 2015

L'initiative n'en revient pas à L'Association des Écrivains combattants, mais bien au président de la République François Hollande, qui a décidé le transfert au Panthéon, effectif le 27 mai 2015, des cendres de quatre personnalités de la Résistance : Pierre Brossolette, Jean Zay, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion. Les deux premiers cités, morts pour la France, ont été reconnus comme écrivains combattants. Germaine Tillion (1907-2008), ethnographe, auteur de plusieurs études, et Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002), qui avait rédigé ses mémoires (*La Traversée de la nuit*, 1998), ne pouvaient pas être reconnues comme « écrivain combattant », puisqu'elles ont, fort heureusement, survécu à la déportation.

Il s'agit, bien entendu, d'un hommage qui rejaillit sur nos « 197 » écrivains combattants, et qui va être renforcé par le transfert de la dépouille de Maurice Genevoix (1890-1980), prévu en novembre prochain. L'auteur de *Ceux de 14* ne figure pas parmi les « 560 », ayant

survécu à la Grande Guerre, mais il fut une personnalité éminente de notre association, y occupant les fonctions de vice-président, puis nommé président d'honneur de l'AEC. Dans l'hommage rendu, le 27 mai 2015, le président Hollande a notamment dit : « Ils sont quatre. Admirables sans avoir voulu être admirés; reconnus sans avoir cherché à être connus; célébrés sans avoir imaginé être célèbres [...]. Quatre héros si différents par leurs origines, leurs opinions et leurs parcours. Qu'y a-t-il donc de commun entre ces deux femmes rescapées de l'enfer des camps et ces deux hommes disparus atrocement dans les derniers jours de l'Occupation? Entre ces deux catholiques qui mirent leur vie au service de la dignité humaine et ces deux francs-maçons qui eurent très jeunes des responsabilités importantes? Ces deux femmes, ces deux hommes, chacun si singulier, ont été gouvernés par une même force, animés par les mêmes passions, soulevés par le même idéal, unis, les uns les autres, par le même dépassement, indissociablement soudés par le même amour, l'amour de leur patrie. »

On peut, sans difficulté, transposer ces propos à nos écrivains combattants du Deuxième conflit mondial, qui, à l'exemple de leurs aînés de la Grande Guerre, dans leur diversité d'auteurs, de philosophies, de croyances, ont convergé vers le même but : défendre leur patrie et la liberté.

Didier Béoutis